

## Annonce de recrutement ref. vscoasis75

**Fonction :** Volontaire en Service Civique: Développer un journal des usagers pour créer du lien.  
**Nb. postes :** 1

### Le groupement

30 ans de lutte sur le terrain contre l'exclusion

Le Samusocial de Paris est un acteur central de la lutte contre l'exclusion. Aller vers, accueillir, soigner et héberger les personnes et les familles en grande précarité sont au cœur de ses missions depuis trente ans. Organisé en Groupement d'Intérêt Public, il fédère les énergies d'équipes de professionnel.les et de partenaires publics et privés, autour de valeurs communes : l'égalité entre tous les individus, la solidarité collective pour venir en aide à toute personne en situation d'exclusion, la dignité pour toutes et tous.

### L'environnement

Cette mission viendra compléter les missions des agents du Samusocial de Paris, cela en se plaçant dans l'essaimage de notre mission d'intérêt général de lutte contre la grande exclusion. Le/la volontaire en service civique sera en appui d'une chargée de mission. Cette mission transversale s'intègre dans la volonté du Samusocial de Paris de permettre aux personnes accueillies d'être partie prenante de leur accompagnement en développant leur visée citoyenne.

### La mission

Intégré au sein du pôle qualité et sous le tutorat de la chargée de mission au développement de la participation des personnes accueillies, le/la service civique aura comme mission principale de développer et valoriser la parole des personnes accueillies. La mission principale est consacrée au développement et à l'accompagnement de la réalisation du "journal des hébergés

### Le poste

Pour cela il lui faudra :

- Aller à la rencontre des personnes accueillies sur les différents services (compétences relationnelles)
- Travailler avec elles et eux, les aider/soutenir dans l'écriture de leurs articles, retranscrire des témoignages.
- Proposer et/ou participer à des activités en collaboration avec les animateurs et/ou la chargée de mission.
- Animer des comités de rédactions et des ateliers d'écriture qui contribueront à alimenter le journal.
- Réaliser la mise en page du journal (utilisation de Canva, faire des photos, faire faire des photos).
- Correction, Relecture
- Soutenir la chargée de mission dans son poste.

### L'expérience

Cette mission est accessible à tous types de candidats sans distinction de formation ou de qualification. Le savoir-être ainsi que la motivation étant des prérequis majeurs.

### Les compétences

En immersion dans des environnements riches en termes de diversité de secteurs d'activité, de professions. Les volontaires vont collaborer avec les différents acteurs du secteur médico-social. Les volontaires œuvreront dans un écosystème dans lequel ils vont pouvoir vivre une expérience multiculturelle et de mixité sociale, cela en étant en contact direct avec des personnes provenant du monde entier. Ces personnes pourront être en situation de rue, hébergées ou logées .

### Le contrat

Une certaine liberté est laissée dans la mission qui peut permettre au/à la service civique d'apporter ses propres expériences. Force de ses 3 ans d'expérience, la mission est cadrée, accompagnée et reconnue au sein de

l'institution. (des temps sont identifiés pour la rédaction et des maquettes existent déjà) Le/la service civique sera toujours accompagné d'un.e professionnel.le sur les ateliers qu'il.elle aura à mener.

Nombre de postes : Nous avons 1 poste à pourvoir.

Date de prise de poste envisagée : Dès que possible

Type de contrat proposé : Contrat d'engagement de Service Civique de 8 mois.

Temps de mission et horaires : 24h, 28h par semaine 3 à 4 jours par semaine (à définir ensemble).

Rémunération et avantages : Le Service Civique ouvre droit à une indemnité financée par l'État de 489,59 € euros net par mois quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat.

En plus de ces 489,59 € euros, vous pouvez percevoir une bourse de 111,35 € euros si :

- vous êtes bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) au moment de la signature du contrat de Service Civique ou si vous appartenez à un foyer bénéficiaire du RSA.
- vous êtes titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur du 5ème, 6ème ou 7ème échelon au titre de l'année universitaire en cours. Ce critère ne vous concerne donc que si vous poursuivez vos études en même temps que votre mission.

De plus, le Samusocial de Paris vous versera en espèces une prestation nécessaire à la subsistance, l'équipement, l'hébergement ou au transport. Le montant mensuel de cette prestation est fixé à 111,35 € euros.

Lieu d'activité: 15 rue Jean-Baptiste BERLIER, 75013 Paris